



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 16 juin 2014

L'Agence des participations de l'État annonce ce jour l'acquisition par l'État de la participation minoritaire de Bpifrance au capital de STX France.

Cette opération de reclassement de titres entre l'État et Bpifrance ne modifie pas le poids de la sphère publique au capital de l'entreprise, dont la participation reste de 33,34 %, ni sa représentation au conseil d'administration, où le secteur public conservera les deux sièges détenus par Bpifrance.

L'Agence des participations de l'État (APE) précise que cette opération est indépendante du processus de cession de la participation majoritaire du groupe STX dans STX France. Elle vise essentiellement à mettre en cohérence l'actionnariat de la sphère publique dans STX France avec la doctrine de l'État actionnaire définie par le gouvernement et avec l'implication directe des différents services de l'État dans le suivi de l'entreprise.

L'APE est placée sous l'autorité conjointe du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.

Contact presse Agence des participations de l'État :

Charlotte NEUVY : 01 44 87 70 42 - charlotte.neuvy@ape.finances.gouv.fr